

Informations de base	
2022/2557(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles de procédure pour l'exercice du pouvoir d'infliger des amendes ou des astreintes, par l'Autorité européenne des marchés financiers, à l'égard des prestataires de services de communication de données Complétant 2011/0296(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/02/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)00849	
16/02/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
09/03/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/05/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		